

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Type de couvert	→ 7m	- 7m	Improductif	Non forestier
BR	Boisement	X	X	X	
BRB	Boisement à brève durée	X	X	X	
BRD	Boisement à brève durée	X	X	X	
BRF	Boisement à brève durée	X	X	X	
BRG	Boisement à brève durée	X	X	X	
BRH	Boisement à brève durée	X	X	X	
BRJ	Boisement à brève durée	X	X	X	
BRK	Boisement à brève durée	X	X	X	
BRM	Boisement à brève durée	X	X	X	
BRN	Boisement à brève durée	X	X	X	
BRP	Boisement à brève durée	X	X	X	
BRQ	Boisement à brève durée	X	X	X	
BRR	Boisement à brève durée	X	X	X	
BRV	Boisement à brève durée	X	X	X	
BRW	Boisement à brève durée	X	X	X	
BRX	Boisement à brève durée	X	X	X	
BRZ	Boisement à brève durée	X	X	X	
BR1	Boisement à brève durée	X	X	X	
BR2	Boisement à brève durée	X	X	X	
BR3	Boisement à brève durée	X	X	X	
BR4	Boisement à brève durée	X	X	X	
BR5	Boisement à brève durée	X	X	X	
BR6	Boisement à brève durée	X	X	X	
BR7	Boisement à brève durée	X	X	X	
BR8	Boisement à brève durée	X	X	X	
BR9	Boisement à brève durée	X	X	X	
BR0	Boisement à brève durée	X	X	X	

Exemple d'appellation

Code	Type de couvert	→ 7m	- 7m	Improductif	Non forestier
BR 98 98 C	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 D	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 E	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 F	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 G	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 H	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 I	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 J	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 K	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 L	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 M	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 N	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 O	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 P	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 Q	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 R	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 S	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 T	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 U	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 V	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 W	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 X	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 Y	Boisement	X	X	X	
BR 98 98 Z	Boisement	X	X	X	

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Couvert dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.

FEUILLES
Couvert dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.

MÉLANGES
Couvert dont les essences feuillues et résineuses occupent individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES	CODE	ESSENCES FEUILLES	CODE	ESSENCES FEUILLES
0	Épicéa blanc	BB	Bouleau à papier	01	Fraxinus americana
1	Épicéa rouge et noir	BU	Bouleau jaune	02	Fraxinus pennsylvanica
2	Pin blanc	BU	Bouleau à brève durée	03	Alnus incana
3	Pin rouge	BU	Chêne rouge	04	Alnus glutinosa
4	Pin résineux	BU	Chêne blanc	05	Alnus incana
5	Mélèze laricin	BU	Chêne à graine douce	06	Alnus glutinosa
6	Préle de l'est	BU	Chêne à graine dure	07	Alnus glutinosa
7	Préle de l'ouest	BU	Chêne à graine dure	08	Alnus glutinosa
8	Préle de l'est	BU	Chêne à graine dure	09	Alnus glutinosa
9	Préle de l'ouest	BU	Chêne à graine dure	10	Alnus glutinosa
10	Préle de l'est	BU	Chêne à graine dure	11	Alnus glutinosa
11	Préle de l'ouest	BU	Chêne à graine dure	12	Alnus glutinosa
12	Préle de l'est	BU	Chêne à graine dure	13	Alnus glutinosa
13	Préle de l'ouest	BU	Chêne à graine dure	14	Alnus glutinosa
14	Préle de l'est	BU	Chêne à graine dure	15	Alnus glutinosa
15	Préle de l'ouest	BU	Chêne à graine dure	16	Alnus glutinosa
16	Préle de l'est	BU	Chêne à graine dure	17	Alnus glutinosa
17	Préle de l'ouest	BU	Chêne à graine dure	18	Alnus glutinosa
18	Préle de l'est	BU	Chêne à graine dure	19	Alnus glutinosa
19	Préle de l'ouest	BU	Chêne à graine dure	20	Alnus glutinosa

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

Espèces de hauteur	HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET COORDONNANTES		
	20 m	30 m	40 m
Classe de densité	A	B	C
10% à 20%	A1	B1	C1
20% à 40%	A2	B2	C2
40% à 60%	A3	B3	C3
60% à 80%	A4	B4	C4
80% à 100%	A5	B5	C5

CLASSES D'ÂGE

RELEVEMENTS ÉQUIVOCES	HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET COORDONNANTES			
	10 m	20 m	30 m	40 m
REGULIER	10	20	30	40
IRREGULIER	10	20	30	40

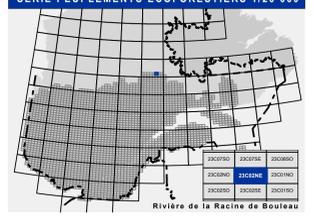
PERTURBATIONS D'ORIGINE

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	INTERVENTIONS PARTIELLES
CHT	Chablis total	CON
DT	Débranchement total	COU
ES	Épandage grave	COU
BR	Brûlis total	COU
FR	Frêle	COU
VER	Verges grave	COU
CPC	Coupe avec protection de la reproduction	COU
CPS	Coupe sans culture de semenciers	COU
CPT	Coupe progressive d'ensemencement	COU
CPE	Coupe par trouées	COU
CPI	Coupe par trouées	COU
CT	Coupe totale	COU
CS	Coupe de régénération dans un brûlis	COU
ETS	Éclaircie des types résineux	COU
ESD	Éclaircie des types feuillus	COU
P	Plantation	COU
PL	Plantation de semis cultivés à l'ombre ou en	COU
PLR	Plantation de semis cultivés en récipient	COU
PLB	Plantation de bruliers	COU
RA	Régénération d'un site d'éclaircie	COU
RAA	Régénération d'un site d'éclaircie par une infrastructure abandonnée	COU
RAS	Régénération d'un site d'éclaircie par une infrastructure abandonnée	COU
RBS	Régénération d'un site d'éclaircie par une infrastructure abandonnée	COU
RBT	Régénération d'un site d'éclaircie par une infrastructure abandonnée	COU
RBU	Régénération d'un site d'éclaircie par une infrastructure abandonnée	COU
RBV	Régénération d'un site d'éclaircie par une infrastructure abandonnée	COU
RBW	Régénération d'un site d'éclaircie par une infrastructure abandonnée	COU
RBX	Régénération d'un site d'éclaircie par une infrastructure abandonnée	COU
RBY	Régénération d'un site d'éclaircie par une infrastructure abandonnée	COU
RBZ	Régénération d'un site d'éclaircie par une infrastructure abandonnée	COU
RB1	Régénération d'un site d'éclaircie par une infrastructure abandonnée	COU
RB2	Régénération d'un site d'éclaircie par une infrastructure abandonnée	COU
RB3	Régénération d'un site d'éclaircie par une infrastructure abandonnée	COU
RB4	Régénération d'un site d'éclaircie par une infrastructure abandonnée	COU
RB5	Régénération d'un site d'éclaircie par une infrastructure abandonnée	COU
RB6	Régénération d'un site d'éclaircie par une infrastructure abandonnée	COU
RB7	Régénération d'un site d'éclaircie par une infrastructure abandonnée	COU
RB8	Régénération d'un site d'éclaircie par une infrastructure abandonnée	COU
RB9	Régénération d'un site d'éclaircie par une infrastructure abandonnée	COU
RB0	Régénération d'un site d'éclaircie par une infrastructure abandonnée	COU

TERRAINS FORESTIERS

CODE	DESIGNATION	Taux d'inclinaison
COU	Défilé ou semi-défilé humide	0% à 5%
CO	Défilé ou semi-défilé sec	5% à 15%
AL	Autre	15% à 35%
		35% à 45%
		45% à 60%
		60% à 75%
		75% à 90%
		90% et plus

SÉRIE PEUPELEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



- Voies de communication et ponts**
- Classe 1, HN - Hors norme
 - Classe 2
 - Classe 3
 - Classe 4
 - NC - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
 - NF - Non forestier (Adresse Québec)
 - Post forestier
- Hydrographie écoforestière**
- Cours d'eau intermittent
 - Cours d'eau permanent, canal
 - Hydrographie
- Obstacles et infrastructures**
- Bâtiment, silo, réservoir
 - Chute, rapide, écueil
 - Centre de ski alpin
 - Hydrobase
 - Mine à ciel ouvert
 - Pyloène
 - Terrain de camping
 - Tour de télécommunication, tour
 - Barrage, barrage de castor
 - Remonte mécanique
 - Ligne de transport d'énergie
- Courbe de niveau**
- Courbe de niveau maîtresse
 - Courbe de niveau intermédiaire
 - Eskar
- Morcellement**
- Morcellement foncier
- Frontières**
- Frontière internationale
 - Frontière interprovinciale
 - Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)
- Peuplement écoforestier**
- Peuplement écoforestier
 - Peuplement improductif
 - Peuplement non forestier
- Métadonnées**
- Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80
 - Système de référence géodésique: NAD 83 (CGCR3)
 - Projetion cartographique: Méridien transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCQPQ) / Faiseau 0
 - Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
 - Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres
 - Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 21° 08' OUEST
 - Coordonnées géographiques au centre de la feuille: 68° 33' 31" O 52° 11' 15" N
 - Longitude (origine méridien central): 67° 30' ouest
 - Latitude d'origine (Équateur): 0°
 - Coordonnées d'origine: X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
 - Facteur d'échelle: 0.9999
- Sources**
- Donnée: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 - Assise cartographique (données topographiques): Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
 - Informations forestières: 3e programme 1998
 - Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale): Juin 2019
 - Date de mise à jour provinciale: 4 hectares
 - Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares
- Réalisation**
- Production: Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs
 - Direction des inventaires forestiers: 2705, 44 Avenue Duval, 2e étage, Québec (Québec), G1M 0A1
 - Diffusion: Direction des inventaires forestiers
- AVERTISSEMENT**
- Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.
- © Gouvernement du Québec